

# SNUipp-FSU

## SPECIAL PEGC

### Académie de Rennes

### Octobre 2011

#### CONTACTS SNUipp

##### Sections départementales

##### Côtes d'Armor [snu22@snuipp.fr](mailto:snu22@snuipp.fr)

Claudine GOFFI

18, rue de Brest

22000 SAINT BRIEUC

Tél : 02 96 61 88 24

##### Finistère [snu29@snuipp.fr](mailto:snu29@snuipp.fr)

Bernard BOUER

(Secrétaire académique PEGC)

113, route de Pont-L'Abbé

29000 QUIMPER

Tél : 02 98 53 76 77

##### Permanences :

Lundi après-midi

Jeudi

##### Ille et Vilaine [snu35@snuipp.fr](mailto:snu35@snuipp.fr)

Brigitte ROYER

14, rue Papu

35000 RENNES

Tél : 02 99 36 88 43

##### Morbihan [snu56@snuipp.fr](mailto:snu56@snuipp.fr)

Marie-Odile MARCHAL

2, rue Général Dubail

56100 LORIENT

Tél : 02 97 21 03 41

##### Permanence:

Mercredi matin

## Un vote qui fait sens

Lors du scrutin du 13 au 20 octobre, les PEGC sont appelés à élire leurs représentants à la CAPA pour 3 ans.

A ce vote s'ajoutent cette année deux votes supplémentaires qui permettront de désigner les représentants aux Comités Techniques (académique et ministériel) qui sont désormais élus par l'ensemble des personnels. Ils détermineront également la représentativité des différentes organisations syndicales.

Traditionnellement la participation des PEGC au vote est forte (80% lors des dernières élections de 2008), témoignage de leur attachement au paritarisme et au respect des droits des personnels.

Majoritaires lors des précédents scrutins (82% des voix et 3 élus en 2008) les élus SNUipp-FSU poursuivront leur investissement militant au service de tous les PEGC.

A chaque moment de votre carrière, ils seront là pour vous informer, pour vous expliquer les règles, pour les rendre le plus juste et le plus équitable possible. A chaque fois que l'Ecole sera attaquée, ils seront là pour mener la lutte et être à vos côtés dans l'action.

Dans le contexte difficile que nous connaissons, marqué par la volonté de démantèlement de l'Education Nationale et plus généralement des services publics, le SNUipp compte sur vous.

**Nous ne sommes plus que 155 PEGC dans l'académie, ne dispersons pas nos voix!**

**Ensemble, le service public de l'Education, on l'aime, on le défend.**

**En votant pour  
la liste SNUipp-FSU à la CAPA  
et les listes FSU aux CTM et CTA,  
on le fait gagner.**



**JE VOTE PAR INTERNET**

NOUVEAU

**JE NE ZAPPE PAS, JE N'OUBLIE PAS, JE VOTE  
pour les listes FSU, première organisation syndicale de l'Éducation Nationale.!**

**CAP  
je vote**



**ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES  
13 - 20 OCTOBRE**

*cliquez votez*

**CT  
je vote**  
**U.  
F.S.U.**

# Dans l'académie de Rennes

**Pendant 3 ans, le SNUipp,  
et ses élus en CAPA ont œuvré pour...**

## Informier

- ◆ Sur les évolutions administratives vous concernant, par un courrier adressé à chaque PEGC, et téléphoniquement ou par mail pour les syndiqués, lors du passage à la Hors-Classe ou Classe exceptionnelle, lors d'un changement d'échelon ou lors d'une mutation.
- ◆ Sur la carrière des PEGC, les réformes en cours, les spécificités du collège, le métier.
- ◆ Par des publications régulières, **spéciales PEGC**
  - ⇒ **4 bulletins** nationaux par an « les PEGC, le collège » voir sur <http://www.snuipp.fr/Publications-Les-Pegc-le-College>
  - ⇒ **3 publications** académiques régulières voir sur <http://56.snuipp.fr/spip.php?article1531>
  - ⇒ Des compte-rendus de CAPA
- ◆ Par des réponses rapides à toutes vos questions personnelles (retraite, mutation, promotions...)

## Revendiquer, proposer

- **Promotions** : Déclaration pour demander un ratio de 100% pour le passage à la Classe Exceptionnelle. A cette rentrée, 86 % des collègues sont à la C.E. avec un temps d'attente dans la HC qui a considérablement diminué puisque les collègues y accèdent dès la HC5 alors qu'il fallait attendre 4 à 5 ans dans la HC6 il y a quelques années. Reste l'accès à l'indice terminal (voir action ci-contre).

Connectez-vous sur

<http://www.education.gouv.fr/electionspro2011>  
pour accéder à votre mot de passe et votre espace électeur



Liens indispensables

**Avant de voter**

- ▶ Obtenir mon mot de passe
- ▶ Accéder à mon espace électeur
- ▶ Tester la configuration de mon ordinateur
- ▶ Voir la démonstration de vote

- **Mutations** : Demande du respect du droit à mutation, restreint aujourd'hui par la conjugaison de la suppression massive de postes avec la diminution du nombre de PEGC (aucun poste disponible dans de nombreuses valences).
- **Postes adaptés** : Le nombre de support est insuffisant et doit être augmenté de manière conséquente au regard de la suppression des aménagements de fin de carrière de type CPA et de CFA qu'il convient de **réactiver**.

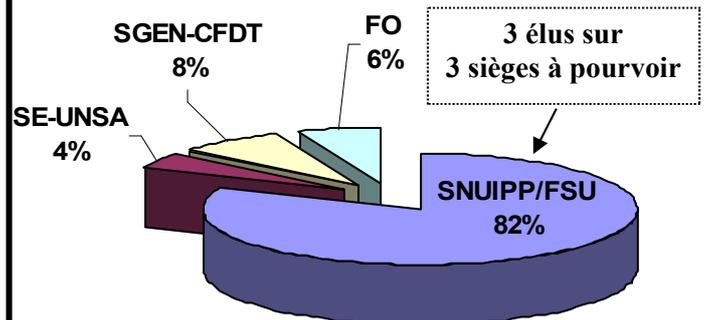
**Rassembler et mobiliser** à l'occasion des actions nationales et/ou académiques pour la défense du service public d'éducation et de la Fonction Publique, pour dénoncer les réformes inopérantes et sources de dégradation des conditions de travail, pour le maintien du statut et pour défendre un pouvoir d'achat largement en baisse depuis plusieurs années.

**Participer à l'action nationale du SNUipp initiée par l'Académie de Rennes** pour le « respect de la parole de l'Etat » quant à l'accès à l'indice terminal 783 pour une majorité de collègues, au même titre que nos collègues certifiés. L'interpellation par les collègues des députés des circonscriptions de notre académie a abouti à des audiences du SNUipp national au ministère.

**Siéger dans les CTP** pour intervenir notamment sur les moyens attribués aux collèges (DHG) et lors de la réunion sur les ouvertures/fermetures de postes.

**Au scrutin 2008  
301 PEGC inscrits**

**Résultats élections 2008**



**Au scrutin 2011  
seulement 155 PEGC inscrits**

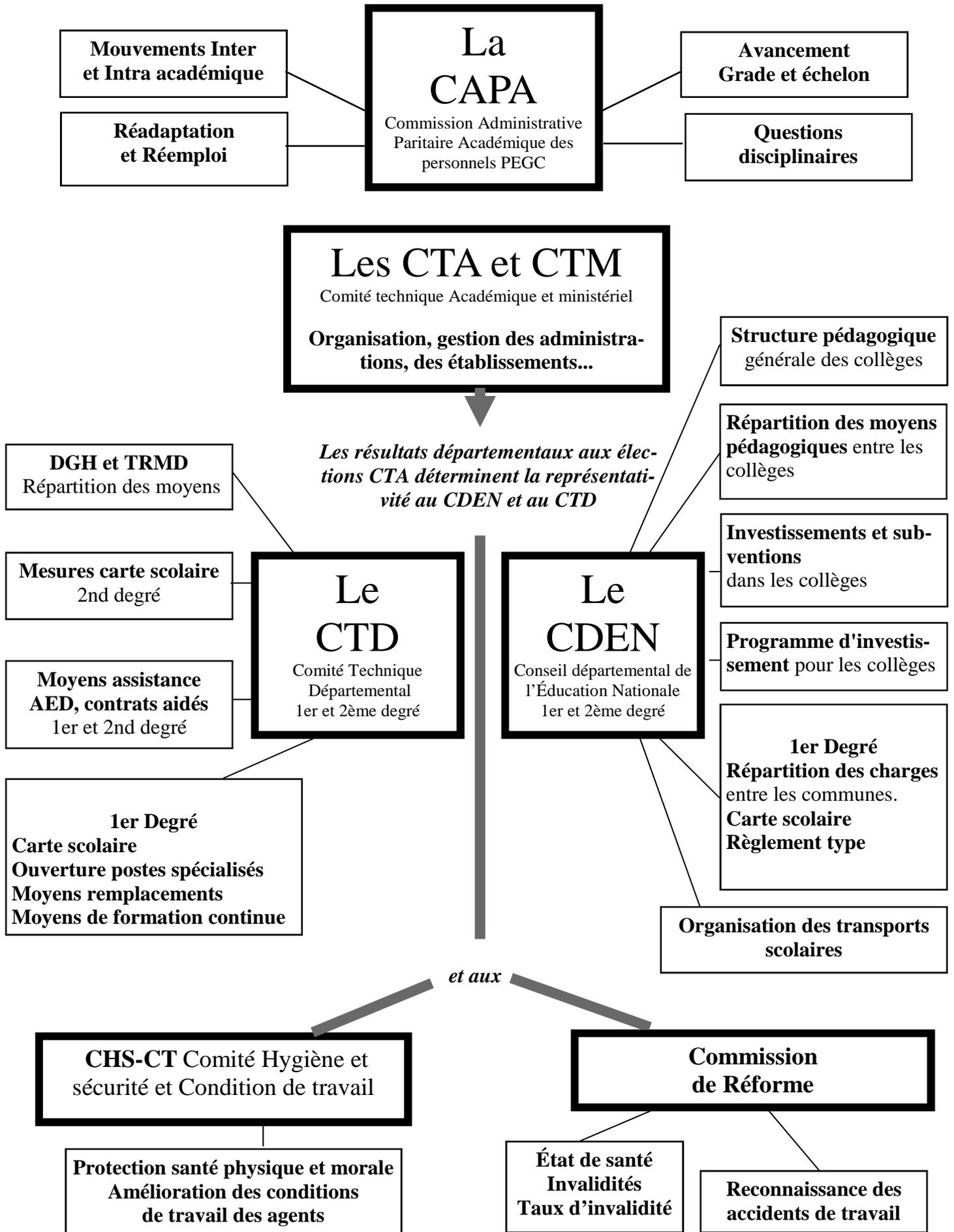
**Conservons ces résultats!**

**Je ne me laisse pas faire !**

**JE VOTE !**



# Les principales instances où siègent les élus PEGC.



## PEGC, vous allez voter pour votre **Commission Administrative Paritaire**.

C'est l'instance où sont examinés les promotions de grade et d'échelon, les mutations inter et intra académiques, le recours éventuel sur la notation administrative, les adaptations de poste, les postes de réadaptation, les congés de formation. elle peut éventuellement se transformer en conseil de discipline.

Enfin, elle élit les représentants du personnel dans les commissions de réforme qui traitent des situations des collègues les plus en difficulté.

Mais il sera aussi *essentiel* de voter pour les **Comités Techniques**.

Ces instances, seront élues, pour la première fois au suffrage direct, par l'ensemble des personnels ( enseignants, administratifs, de santé, etc.)

Les CT n'ont plus un rôle consultatif, mais ont de nouvelles compétences.

Ils devront être consultés sur :

- l'organisation des établissements,
- la gestion prévisionnelle des effectifs et des emplois,
- les évolutions technologiques et leurs incidences sur les personnels,
- la formation professionnelle,
- etc.

Enfin l'importance du vote aux CT est primordiale car ce sont les résultats à l'élection du Comité Technique Ministériel qui détermineront la représentativité des Organisations Syndicales et décideront des moyens alloués à chacune d'entre elles.

Face à une dégradation continue des conditions d'apprentissage de nos élèves et de nos conditions de travail, alors même que le Ministère nous ignore, ne nous laissons pas faire :

**VOTONS pour les listes FSU, première organisation syndicale de l'Éducation Nationale!**

### ***En cas de perte***

***vous pourrez récupérer votre :***

identifiant jusqu'au 12 octobre 8 heures

mot de passe jusqu'au 20 octobre

### ***Pour tout problème,***

***contacter vos délégués de liste***

Bernard Bouer [bernard.bouer@orange.fr](mailto:bernard.bouer@orange.fr) Tél : 06 68 53 77 17

Odile Marchal [marieodile.marchal@neuf.fr](mailto:marieodile.marchal@neuf.fr) Tél : 06 65 12 25 77

## **La grève unitaire du 27 Septembre 2011 contre les suppressions de postes et le démantèlement du service public d'enseignement est une réussite.**

La mobilisation a été forte et la couverture médiatique importante.

Au lendemain du message adressé au gouvernement lors des sénatoriales, notre action, même si le gouvernement se bouche les oreilles, a eu un impact fort:

- sur la population qui n'en peut plus de subir la dégradation de l'enseignement à travers ses enfants,
- sur les députés qui ont reçu et écouté dans le Morbihan l'intersyndicale.

Aujourd'hui, nombreux sont ceux qui sont convaincus que le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux met l'École Publique à genoux, ne lui permettant pas d'assurer ses missions de Service Public et empêchant les enseignants d'exercer leur métier dans la sérénité et de lutter contre l'échec scolaire.

Le dernier rapport de l'OCDE donne une vraie légitimité à l'action du 27 et à l'inquiétude des parents. Il épingle l'ensemble de la politique éducative de la France en pointant de sérieux signes de ralentissement : une scolarisation en panne, des études post-bac en baisse, des dépenses en recul, des salaires en baisse, des inégalités en hausse.

Cette augmentation de l'inégalité est aussi dénoncée dans le dernier rapport du Conseil Économique et Social Environnemental.

Le gouvernement s'appuie sur la crise de la dette publique pour justifier sa politique éducative.

Ce n'est pas le sacrifice de l'École qui fera le sauvetage de la dette. C'est le prétexte de la dette qui fait le sacrifice de l'École.

La tromperie atteint ses limites quand la presse (Ouest-France mercredi 21 septembre), dévoile ce que nous disions depuis 4 ans : le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite ne rapporte que 250 millions d'euros par an (au regard de la dette de 1 500 milliards d'euros !!!!!!!)

**La nécessité d'une autre politique éducative doit passer par un budget plus volontaire et plus favorable à l'École publique. Nous l'avons affirmé dans la rue le 27 septembre et la FSU continuera à l'exiger. Nos élèves l'attendent, le pays aussi.**

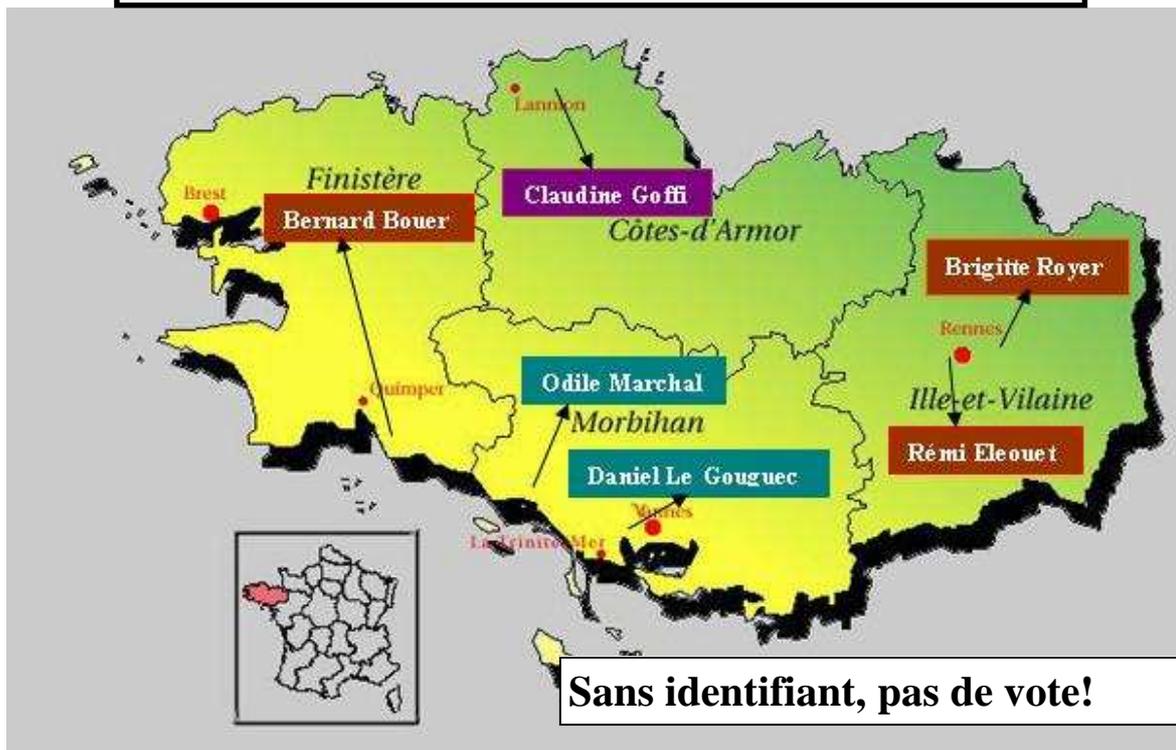




**SNUipp**

# CAPA des PEGC

Votez chez vous du 13 au 20 octobre 2011  
ou aux kiosques du collège  
les Vendredi 14 Octobre, Mardi 18 et Jeudi 20 Octobre 2011.



**N'oubliez pas les votes au CTA et CTM!**  
**Votez pour la liste FSU!**

<b>PEGC</b> <i>classe normale, hors classe, classe exceptionnelle</i>		
Nom, prénom	Section	Affectation
<b>1. Marchal Marie-Odile</b>	Math/SC.Phys.	Collège Jean Lurçat - LANESTER (56)
<b>2. BOUER Bernard</b>	Math/SC.Phys.	Collège Le Porzou - CONCARNEAU (29)
<b>3. ROYER Brigitte</b>	Lettres/Latin	Collège Gérard de Nerval - VITRE (35)
<b>4. GOFFI Claudine</b>	Technologie	Collège François Clech - BEGARD (22)
<b>5. LE GOUGUEC Daniel</b>	Let/Hist.Géo	Collège Le Verger - AURAY (56)
<b>6. ELEOUET Rémi</b>	Math/SC.Phys.	Collège Morvan Lebesque - MORDELLES (35)

Vous pouvez vous faire accompagner par un électeur de votre choix si vous ressentez une difficulté face à l'outil informatique.

# CAPA PEGC

Elections professionnelles : du 13 au 20 Octobre 2011

## Déterminés et unitaires



# VOTEZ



**PEGC**, voter pour la liste SNUipp-FSU, c'est se donner des élus compétents et actifs, à l'écoute des préoccupations des collègues, agissant en toute indépendance et en toute transparence contre l'autoritarisme, pour la défense des personnels et du service public. Choisir les listes de la FSU, première fédération de l'enseignement et de la fonction publique d'état, c'est choisir un syndicalisme unitaire et solidaire.

### DÉFENDRE L'EMPLOI, LA PROTECTION SOCIALE ET LES RETRAITES

- Revaloriser le métier d'enseignant et le pouvoir d'achat par l'augmentation du point d'indice et la reconstruction de la grille de la fonction publique,
- Rétablir l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans avec, pour une carrière complète, un niveau de pension de 75% du salaire des 6 derniers mois d'activité, sans décote.

### REVALORISER LA CARRIÈRE DES PEGC

- Permettre l'accès de tous à l'indice terminal de la classe exceptionnelle,
- Fonder le déroulement de carrière sur l'égalité de traitement et non sur l'individualisation et le mérite.

### AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LES FINS DE CARRIÈRE

- Exiger des séquences d'enseignement en groupes d'élèves réduits,
- Libérer du temps pour la concertation et le travail en équipe inclus dans le service,
- Réduire le temps et la charge de travail (15 h de service),
- Aménager les fins de carrière par la réduction progressive des services,
- Prendre en compte la pénibilité de notre métier par le rétablissement d'une Cessation Progressive d'Activité attractive.

### CONSTRUIRE LE COLLÈGE DE LA RÉUSSITE POUR TOUS

Un collège qui prenne en compte l'hétérogénéité des élèves, les prépare efficacement à poursuivre leurs études dans les trois voies du lycée, et assure à tous une qualification.

#### Pour cela nous proposons de :

- Garantir le caractère national des programmes, des évaluations, des horaires disciplinaires incluant des temps en petits groupes,
- Alléger les effectifs (25 maxi, 20 pour l'éducation prioritaire) permettant de varier les situations pédagogiques favorisant les apprentissages et le suivi des élèves,
- Renforcer les dispositifs d'aide afin d'intervenir dans la classe dès que les difficultés se présentent et sans réduire les horaires actuels d'enseignement,
- Revenir à une carte scolaire permettant la mixité indispensable à la réussite de tous,
- Relancer l'éducation prioritaire en maintenant les exigences de contenus.

## RAPPEL : 3 votes à effectuer

1. Pour la CAPA Voter et faites voter pour la liste SNUipp-FSU

2. Pour le CTA Voter et faites voter pour la liste FSU

3. Pour le CTM Voter et faites voter pour la liste FSU

